

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

GESTION DES BIENS COMMUNS

Action 1

Création d'une déchetterie

Objet recherché

Permettre aux habitants des 8 Communes de la Communauté de Communes de déposer leurs déchets tout en effectuant au préalable un tri sélectif.

Descriptif

Aménagement d'un lieu de stockage des déchets divers :

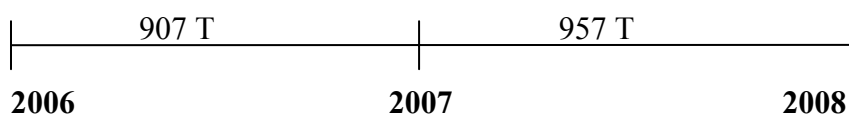
7 bennes de tri sélectif :

- 1 Ferraille
- 1 Cartons
- 1 Bois
- 1 Tout-venant.....
- 1 Déchets verts.....
- 2 gravats

- 1 plate-forme D3E
- 1 colonne à huile de vidange
- 1 armoire DMS

1 agent chargé de la gestion du site : Christophe SOULLIER.

Mise en œuvre



Effets positifs attendus

→ Environnement

-disparition des décharges sauvages
- disparition d'objets abandonnés dans la nature.

→ Economie

Récupération de matériaux divers.
- recyclage

→ Gouvernance

Information de la population.
Formation de la population au tri sélectif

→ Elus référents :

Jean PERINGUEY
Bernard DONNEVE

→ Technicien réf :
Olivier SENTILHES

→ Partenaires

CG33
Etat
Pays

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

GESTION DES BIENS COMMUNS

Action 2

Le contrôle Administratif et Technique des dispositifs d'assainissement non collectif (SPANC)

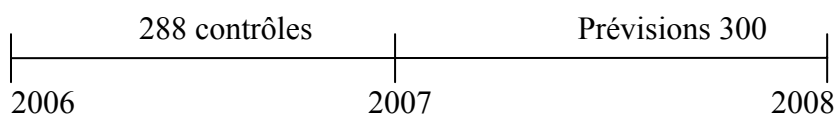
Objet recherché

- Assister techniquement et administrativement les Maires en matière d'assainissement non collectif.
- Organiser le contrôle de la conception et de la réalisation des installations d'assainissement non collectif : existantes ou nouvelles.
- Assurer l'information du Maître d'ouvrage et de l'entrepreneur de travaux d'assainissement non collectif

Mesures concrètes

- Création d'un SPANC
- Formation d'un agent chargé des contrôles
- Contrôles d'installations existantes et nouvelles.

Mise en œuvre



Effets positifs attendus

→ Environnement

-Sauvegarde de l'environnement et des milieux naturels aquatiques.

→ Social

-Amélioration de la salubrité publique
-Protection de la santé publique

→ Gouvernance

-Information de la population
-Information des entreprises maître d'oeuvre

→ Elus référents :

M.AMESTOY
M.LASSALE

→ Technicien réf :

Olivier SENTILHES

→ Partenaires

CG33
Etat
Pays
Agence de l'eau
Adour Garonne

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

GESTION DES BIENS COMMUNS

Action 3

Elaboration et mise en œuvre d'un Plan Local d'Urbanisme par commune.

Objectif recherché

- Garantir le renouvellement de population dans les communes du Sud et organiser l'arrivée des nouveaux habitants, sur les autres communes.

- Maîtriser l'expansion de l'habitat

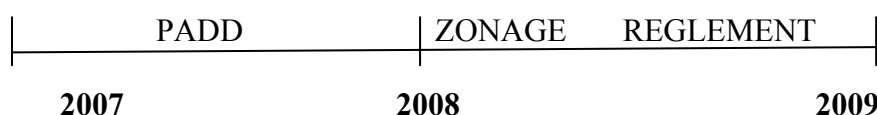
- Favoriser un développement urbain dans le respect de l'identité locale.

- Poursuivre l'objectif de mixité.

Mesures concrètes

- Etablissement d'une charte intercommunale d'architecture et de paysage.
- Recensement du patrimoine architectural de la Communauté de Communes.
- Etablissement d'un projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Mise en œuvre



Effets positifs attendus

→ Environnement

- Présentation et mise en valeur du patrimoine naturel et paysager.
- Conservation de l'identité locale

→ Economie

- Maintien et développement des activités locales.
- Soutien de l'activité sylvicole et agricole.

→ Social

- réponse aux besoins en équipements, services et réseaux.
- facilitation et sécurisation de déplacements.

→ Gouvernance

- Elus CDC :
Transversabilité du travail en CDC
- Information à destination de la population.

→ Elus référents : JC LASSALLE

→ Technicien réf : Olivier SENTILHES

→ Partenaires

- CG33
- ETAT
- EUROPE
- Pays

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

SERVICES PUBLICS

Action 4

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Réalisation d'une plate forme d'orientation pour les parents en recherche d'un mode de garde

Objet recherché

- L'animatrice du Relais des Assistantes Maternelles a pour mission d'accueillir et d'informer les familles en recherche d'un mode de garde.
- Elle reçoit les parents sur rendez-vous afin d'évaluer leurs besoins et de les renseigner sur l'accueil en structure collective et chez une Assistante Maternelle indépendante

Mesures concrètes

- Création d'une commission d'inscription des enfants au multi accueil. Elle est composée d'élus et de techniciens qui étudient les demandes des familles selon des critères définis au préalable
- Création d'un livret destiné aux familles : information sur les différents modes de garde, informations sur le thème de la séparation (parents / enfants).

Mise en œuvre

2007

Comment mesurer l'efficacité de l'action A4 ?

Nombre de familles reçues

Nombre de familles ayant trouvé un mode de garde

Effets positifs attendus

→ Environnement

-lien avec les parents et sensibilisation indirecte à la sauvegarde de l'environnement

-mode de garde de proximité

→ Economie

Valoriser les modes de garde de type « professionnel » (assistantes maternelles et multi accueil

→ Social

-Aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle

→ Gouvernance

Développement partenariats public-privé

→ Elus référents :

Marielle CRUSE.

Isabelle DEXPERT

→ Technicien réf :

Olivier SENTILHES

→ Partenaires

CG33

CAF GIRONDE

MSA

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

SERVICES PUBLICS

Action 5

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

Soutien à la fonction parentale

Objet recherché

- Rompre l'isolement de certaines familles.
- Offrir un lieu de transition entre la famille et la société (école, assistante maternelle ou multi accueil)
- Rassurer les adultes dans leur rôle de parents

Mesures concrètes

- Ouverture d'un accueil encadré par des professionnels
- Décentraliser cet accueil pour le rendre accessible aux familles géographiquement isolées
- Proposer des soirées conviviales à thème.

Mise en œuvre

2008

Comment mesurer l'efficacité de l'action A5 ?

Nombre de familles accueillies
Taux de satisfaction de ces familles

Effets positifs attendus

→ Environnement

-lien avec les parents et sensibilisation indirecte à la sauvegarde de l'environnement
-mode de garde de proximité

→ Economie

→ Social

-Création de liens entre les familles
- Contribuer à l'équilibre des familles et de leurs tout petits
- Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants

→ Gouvernance

→ Elus référents :

Marielle CRUSE.
Isabelle DEXPERT

→ Technicien réf :

Olivier SENTILHES

→ Partenaires

CG33
CAF GIRONDE
MSA

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

SERVICES PUBLICS

Action 6

CREATION D'UN CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Soutien à l'intégration des familles dans la vie sociale

Objet recherché

Mise en œuvre d'une politique d'animation locale, constituant un levier de développement social.

Création de services en direction des familles. La population de nos zones rurales est en augmentation et le sera davantage encore d'ici peu de temps. Il faut préparer, avec la participation de la population, l'arrivée de nouvelles familles, par l'organisation de services sociaux adaptés pour prévenir des risques :

- Aide à l'intégration de nouvelles populations
- Adaptation des capacités de modes d'accueil pour les tout petits
- Organisation de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés
- Mise en place d'actions d'intégration sociale pour les adultes
- Soutien aux associations locales
- Participation active de la population à la mise en place du projet mais aussi à son fonctionnement

Mesures concrètes

- Création d'un Comité de Pilotage constitué d'élus, de partenaires sociaux, de techniciens de CDC, et de représentants de la population. Son rôle sera d'élaborer un projet de création de centre social et culturel rural suite à un diagnostic partagé

Mise en œuvre

2008/2011

Comment mesurer l'efficacité de l'action A6 ?

Participation des partenaires sociaux et de la population locale au comité de pilotage
Aboutissement du projet

Effets positifs attendus

→ Environnement

-lien avec les parents et sensibilisation indirecte à la sauvegarde de l'environnement
-mode de garde de proximité

→ Economie

Développement du milieu associatif

→ Social

-Aide à l'intégration sociale des familles
-Aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle

→ Gouvernance

→ Elus référents :

Marielle CRUSE.
Isabelle DEXPERT

→ Technicien réf :

Olivier SENTILHES

→ Partenaires

CG33
CAF GIRONDE
MSA

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

SERVICES PUBLICS

Action 7

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT – ACCUEIL PERISCOLAIRE

Soutien aux modes d'accueil enfance et jeunesse (6-17 ans)

Réalisation d'un Centre de Loisirs Sans Hébergement
et d' un Accueil périscolaire pour les parents en recherche
d'un mode de garde

Objectif recherché

Assurer une meilleure qualité d'accueil :

- des locaux plus vastes et adaptés aux enfants et aux jeunes dans la pratique d'activités physiques et sportives, accueillir des spectacles ou des évènements particuliers (expositions, grands jeux, fêtes ...)
- possibilité de stocker du matériel d'animation
- aménagement des espaces extérieurs

Acquérir une certaine autonomie

- être assuré de la disponibilité des locaux utilisés pour l'accueil des enfants
- aménagements appropriés

Mesures concrètes

- ⇒ Création d'une commission, composée d'élus et de techniciens.
- ⇒ Délibérations : Consultations et choix des cabinets nécessaires avant le début des travaux

Mise en œuvre

Début des travaux : décembre 2007

Comment mesurer l'efficacité de l'action A1

- Nombre de familles reçues
- Nombre de familles ayant trouvé un mode de garde satisfaisant

Effets positifs attendus

→ Environnement

- regroupement de structure
- rationalisation de l'espace

→ Economie

- Utilisation de matériaux locaux (bardage bois)
- géothermie
- Chauffage sol basse température (optimisation des économies d'énergie)

→ Social

- Aider les parents à concilier vie familiale et vie professionnelle
- égalité d'accès aux loisirs

→ Gouvernance

Développement
partenariats public-privé

Elus référents

Marielle CRUSE
Isabelle DEXPERT

Technicien Référent
Olivier SENTILHES

Etat
CAF
MSA

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

SERVICES PUBLICS

Action 8

TRANSPORT A LA DEMANDE

Favoriser le déplacement sur le canton de toutes personnes sans moyen de locomotion

Réalisation d'un mode de transport à la demande sur le canton avec prise de rendez-vous sur des séquences de 4 demi-journées hebdomadaires

Objectif recherché

Assurer le transport de toutes personnes ne pouvant se rendre par ses propres moyens, pour une raison ou une autre, dans les villes de Langon, Bazas, et Vilandraut

Donner une autonomie aux personnes sans moyens de locomotion et qui souhaitent se rendre en ville, soit pour le médecin, soit pour le marché, soit pour une recherche d'emploi ou autre

Mesures concrètes

- ⇒ Mise en place de quatre parcours hebdomadaires.
- ⇒ Prise de rendez-vous par téléphone sans restriction de choix des personnes transportées
- ⇒ Mise en place d'une convention avec Transadapt pour les personnes à mobilité réduite

Mise en œuvre

2006 et au delà

Comment mesurer l'efficacité de l'action A8

- Nombre de personnes transportées
- Nombre de nouvelles inscriptions
- Satisfaction des personnes transportées

Effets positifs attendus

Mobilité des personnes sans moyens de transport

→ **Environnement**
Eviter la dispersion et la multiplication des transports vers un même lieu

→ **Economie**
-Utilisation d'un moyen de transport collectif avec économie de moyens

→ **Social**
Créer un lien social intergénérationnel et une entre-aide entre les personnes du canton

→ **Gouvernance**

Développement partenariats public-privé

Elus référents

Isabelle DEXPERT

Technicien Référent
Olivier SENTILHES

Partenariat :
CG33

AMELIORER NOTRE CADRE DE VIE

SERVICES PUBLICS

Action 9

AIDE A DOMICILE

Favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile en leur apportant des prestations de services ménagers et d'aide à la personne

Cette action concourt au soutien à domicile, à la préservation ou la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne, au maintien et au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage

Objectif recherché

Le personnel intervient au domicile des personnes, pour les aider à accomplir les activités ordinaires de la vie quotidienne. Ainsi, la personne âgée conserve son environnement familial et le confort de son domicile.

Mesures concrètes

- ⇒ Aide relationnelle et sociale : promenade, lecture, discussion.
- ⇒ Prévention de l'isolement par le maintien du lien social
- ⇒ Action de soutien et d'accompagnement, y compris à titre palliatif
- ⇒ Entretien de l'habitat
- ⇒ Tâches administratives

Mise en œuvre

2004 et au delà

Comment mesurer l'efficacité de l'action A8

- Nombre de personnes aidées
- Evaluation des Bonnes pratiques des aides à domicile
- Satisfaction des personnes aidées

Effets positifs attendus

Autonomie des personnes âgées

→ **Environnement**

Respect des bonnes pratiques des aides à domicile (produits d'entretien, alimentation, prévention santé)

→ **Economie**

-Prise en charge par les Caisses de retraite

→ **Social**

Créer un lien social intergénérationnel et une entre-aide entre les personnes du canton

→ **Gouvernance**

Développement partenariats avec les caisses de retraite

Elus référents

Marielle CRUSE
Isabelle DEXPERT

Technicien Référent
Olivier SENTILHES

Partenariat :
CG33, Caisses de retraite